

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Chartres

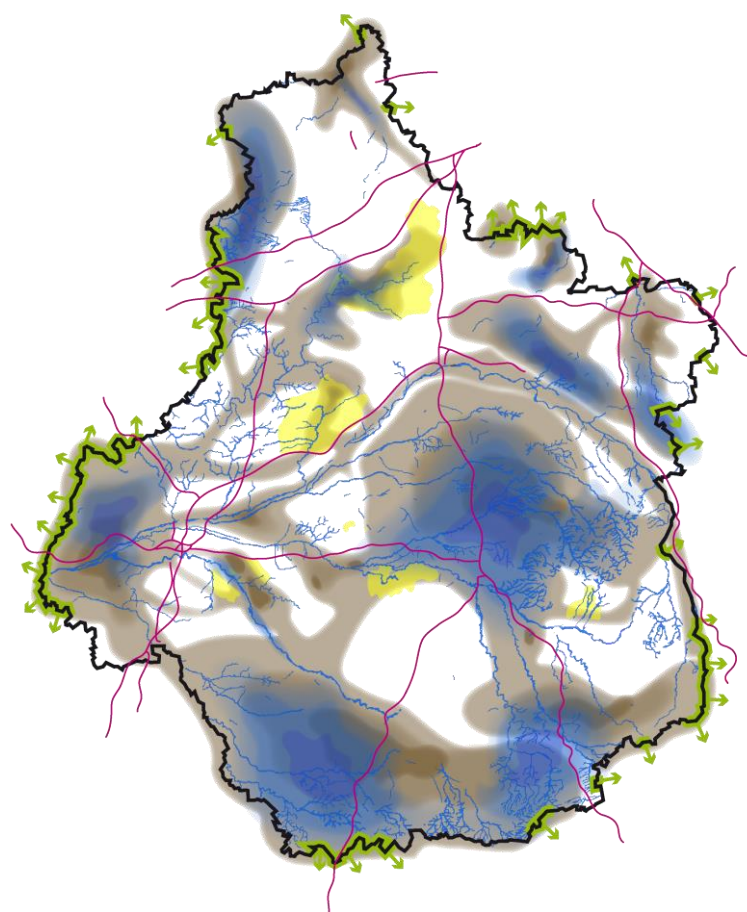


Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Chartres



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne
125-127 rue du Faubourg Bannier
45000 ORLÉANS

Chiffres-clefs (2013)

<i>Surface du bassin de vie</i>	191 813 ha
<i>Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	26 746 ha (sans double-compte)
<i>Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	14%
<i>Linéaire total de corridors écologiques</i>	58 km

Nota. : comme sur l’ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d’eau

<i>Linéaire total de cours d’eau classés « liste 1 »</i>	96 km
<i>Linéaire total de ours d’eau classés « liste 2 »</i>	28 km
<i>Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches</i>	-

Nota. : un même cours d’eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d’eau concerné.

Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l’échelle du territoire

Le paysage écologique du bassin de vie de Chartres est caractéristique de la Beauce : vastes champs cultivés ouverts (openfields) parcourus par quelques vallées peu encaissées. Une ambiance plus bocagère et forestière se dessine vers l’ouest (abords du Perche).

Les axes des corridors écologiques locaux se concentrent sur les vallées : Eure, Voise, Drouette, Loir et Vallée de Paray.

Ce bassin de vie est concerné par un réservoir de biodiversité de la sous-trame des « milieux cultivés » (Beauce).

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Nota.: les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d’habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

<i>Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)</i>	▪ Encourager le maintien voire la restauration des mosaïques de milieux humides associées aux vallées
<i>Sous-trame des milieux prairiaux</i>	(sans objet)
<i>Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides</i>	▪ Encourager le maintien de la continuité des éléments boisés (abords des forêts du Perche) supports des corridors écologiques pour cette sous-trame
<i>Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires</i>	▪ Encourager le maintien voire la restauration des réseaux de coteaux calcicoles présents au niveau des vallées (Eure, Voise, Conie) et des vallées sèches associées

Autres enjeux présents

❖ *Autres sous-trames*

Comme sur l’ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d’eau constituent localement d’importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l’aménagement du territoire.

Une continuité boisée localement importante sur les coteaux dominant la vallée de l’Eure entre Bailleau l’Evêque et Saint-Arnoult-des-Bois est notamment à considérer dans toute déclinaison locale.

Concernant les cours d’eau, de petits tributaires comme la Drouette (à Epernon) et la Roguenette (entre Sours et Saint-Prest) constituent des corridors locaux au cœur d’une matrice cultivée intensive.

Le bocage constitue un enjeu supplémentaire à l’ouest de ce territoire (abords du Perche). L’action résidera dans le maintien d’une transition bocagère entre cet ensemble et le plateau cultivé beauceron. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies.

Au sein des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés situés au sud du territoire, le maintien des milieux ouverts, une vigilance sur les aménagements fragmentants, la diversification des couverts végétaux et l’attention des agriculteurs au moment des nidifications sont à encourager. Une réflexion complémentaire sur le maintien ou la restauration d’éléments de diversification du paysage écologique au sein des cultures serait également à mener (bords intérieurs de chemins, haies champêtres, gestion des abords des coteaux, des bosquets, des fossés et fonds humides, des mouillères...).

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d’eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l’eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

La biodiversité en milieux urbain ne doit pas être négligée. L’échelle de travail du SRCE ne permet pas de la prendre en compte mais cette problématique pourra être intégrée dans les études locales.

❖ **Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres**

Un travail de superposition du réseau écologique avec le réseau des infrastructures terrestres a été réalisé dans le cadre de ce SRCE. Nous retenons ici les intersections recensées avec les infrastructures réputées les plus fragmentantes (niveau 1). Une analyse plus précise de ces intersections est nécessaire pour évaluer l’effet sur le déplacement des espèces et envisager des mesures adéquates.

Infrastructure	Sous-trame	Commune (département)	Commentaire éventuel
A11	Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires	YMERAY (28)	Problématique commune avec la D910 Secteur présentant déjà une opportunité (ouvrage existant)

Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques ou plus généralement favorables à la biodiversité sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de Beauce ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Chartrain et de l’Agglomération de Chartres ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays du Perche / Parc Naturel Régional du Perche ;
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Beauce ;
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Dunois
- Schéma de Cohérence Territoriale de Maintenon, Courville et Illiers Combray ;
- Plan vert de Chartres (incluant un volet sur la TVB alimenté par l’étude du Pays Chartrain et une étude sur la continuité écologique de la vallée de l’Eure)
- Inventaires de la biodiversité communale (IBC) réalisés par Eure-et-Loir Nature sur Champhol et Mainvilliers ;
- Intégration de la biodiversité dans la gestion des espaces communaux à Saint-Georges-sur-Eure ;
- Mise en place d’un plan pluriannuel de rénovation et d’entretien de la Voise (PPRE) (incluant un volet sur les continuités écologiques) ;
- ...

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d’intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- ZSC FR2400550 ARC FORESTIER DU PERCHE D'EURE-ET-LOIR (Parc Naturel Régional du Perche) ;
- ZSC FR2400552 VALLEE DE L'EURE DE MAINTENON A ANET ET VALLONS AFFLUENTS (Association Hommes et Territoires) ;
- ZSC FR2400553 VALLEE DU LOIR ET AFFLUENTS AUX ENVIRONS DE CHATEAUDUN (Association Hommes et Territoires) ;

Au titre de la directive « Oiseaux » :

- FR2410002 BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE (Association Hommes et Territoires) ;
- FR2512004 FORETS ET ETANGS DU PERCHE (Parc Naturel Régional du Perche).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d’eau suivant(e)s :

- La Voise ;
- L'Eure médiane ;
- Le Loir amont d’Eure-et-Loir (« Loir amont 28 ») ;
- La Rémarde ;
- La Drouette ;
- La Blaise.

Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 16/09/2013

Présentation de l’atlas

Cet atlas comporte 6 cartes à l’échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l’élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires ;
- Sous-trame des espaces cultivés.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d’habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n’étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d’interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L’échelle de précision des informations est le 1/100 000^e ; l’échelle de représentation cartographique est le 1/300 000^e.

Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d’intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu’il s’agit de fuseaux de déplacement imprécis qu’il conviendra d’affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l’identification d’axes de corridors n’a pas été possible à l’échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d’urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d’être traitées par une optimisation d’aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l’élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

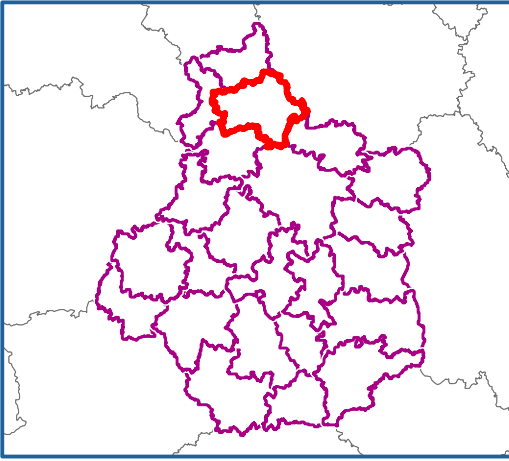
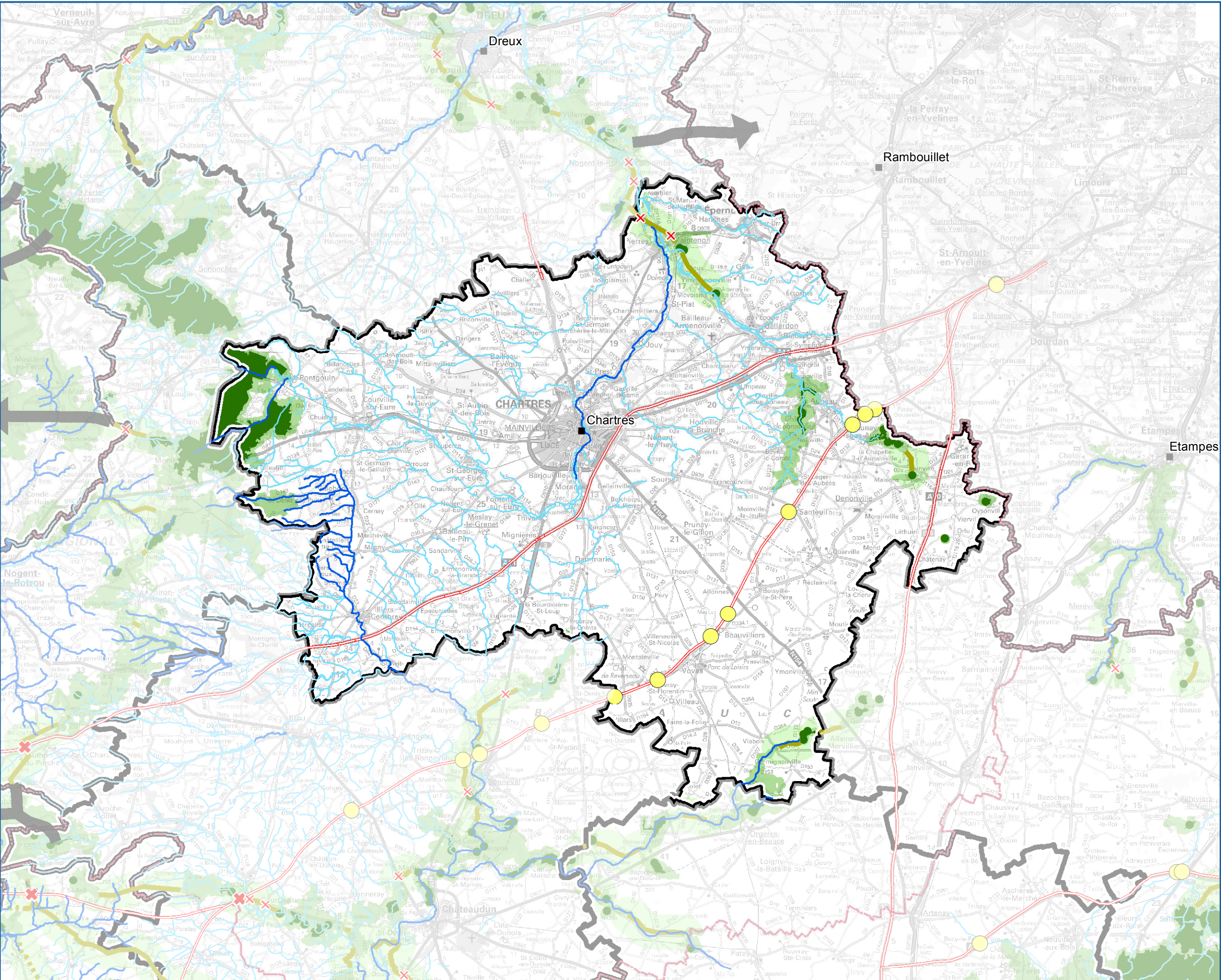
Concernant la sous-trame des cours d’eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d’eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d’eau inscrits au SRCE. Les autres cours d’eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d’un indice cumulant les données suivantes :

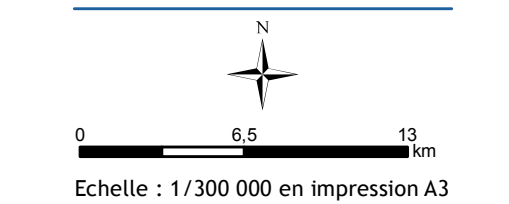
- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d’éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m :
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n’a été identifié sur ce bassin de vie.

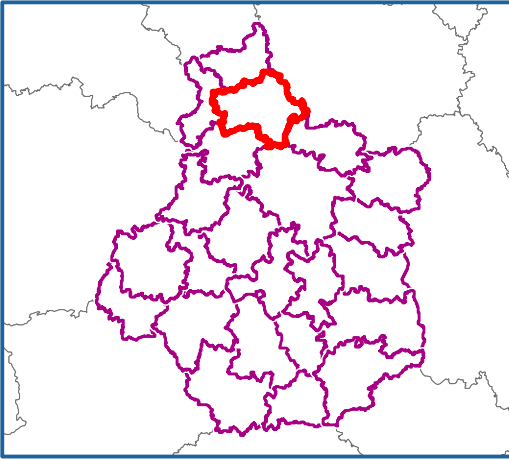
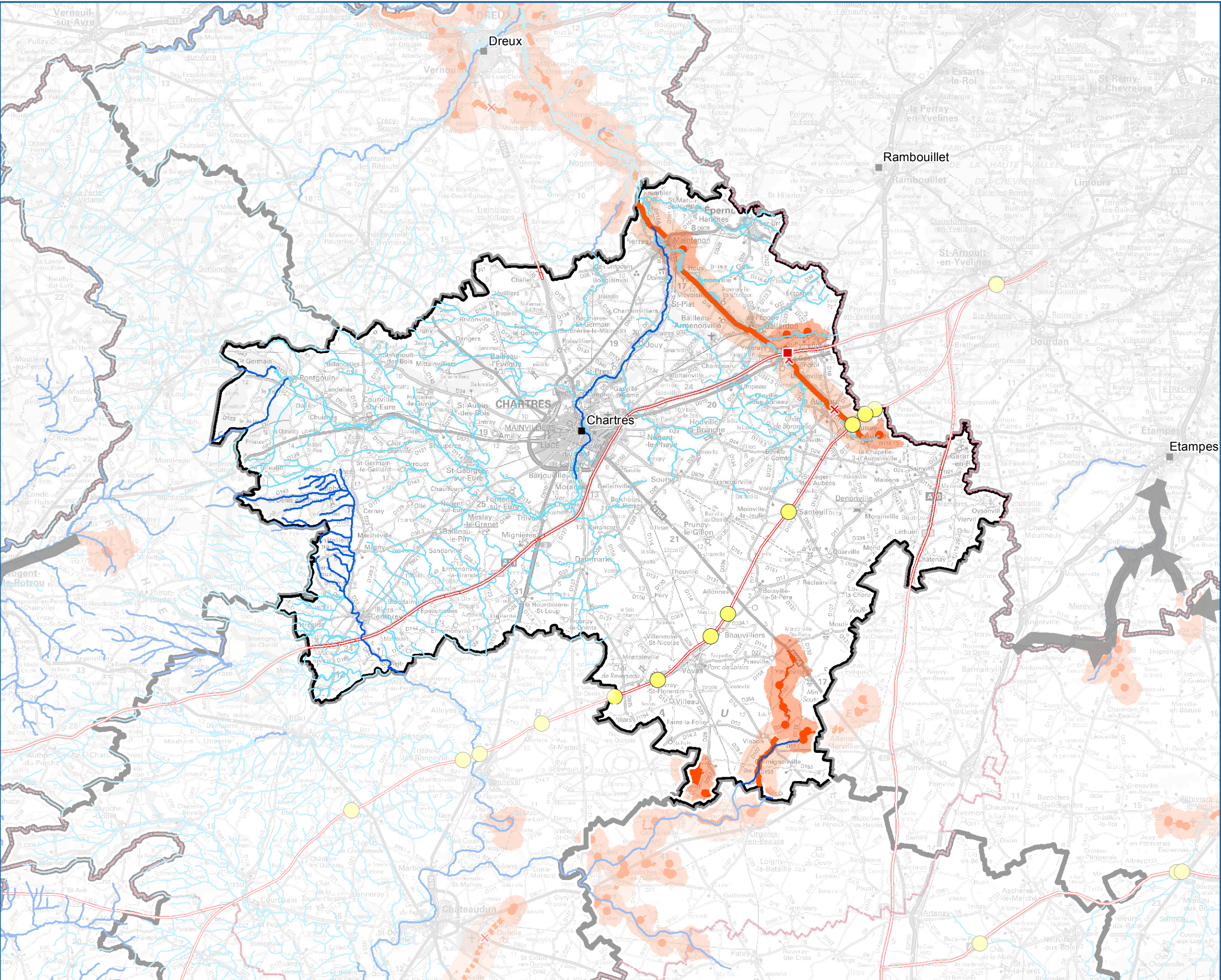
Concernant la sous-trame des espaces cultivés, seuls des réservoirs de biodiversité ont été identifiés dans le cadre du SRCE. Ces espaces correspondent à des zones de présence avérée de l’avifaune remarquable des plaines cultivées régionales (Outarde canepetière et busards notamment).



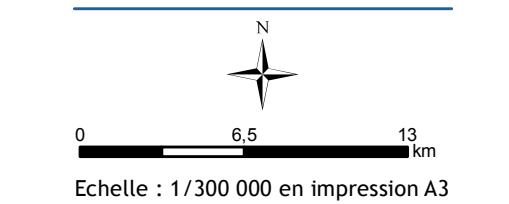
- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Éléments fragmentants majeurs



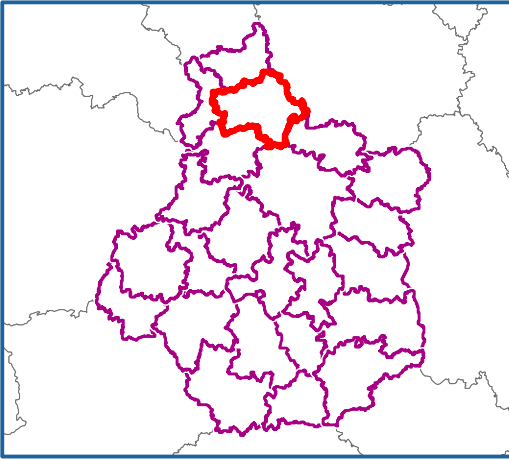
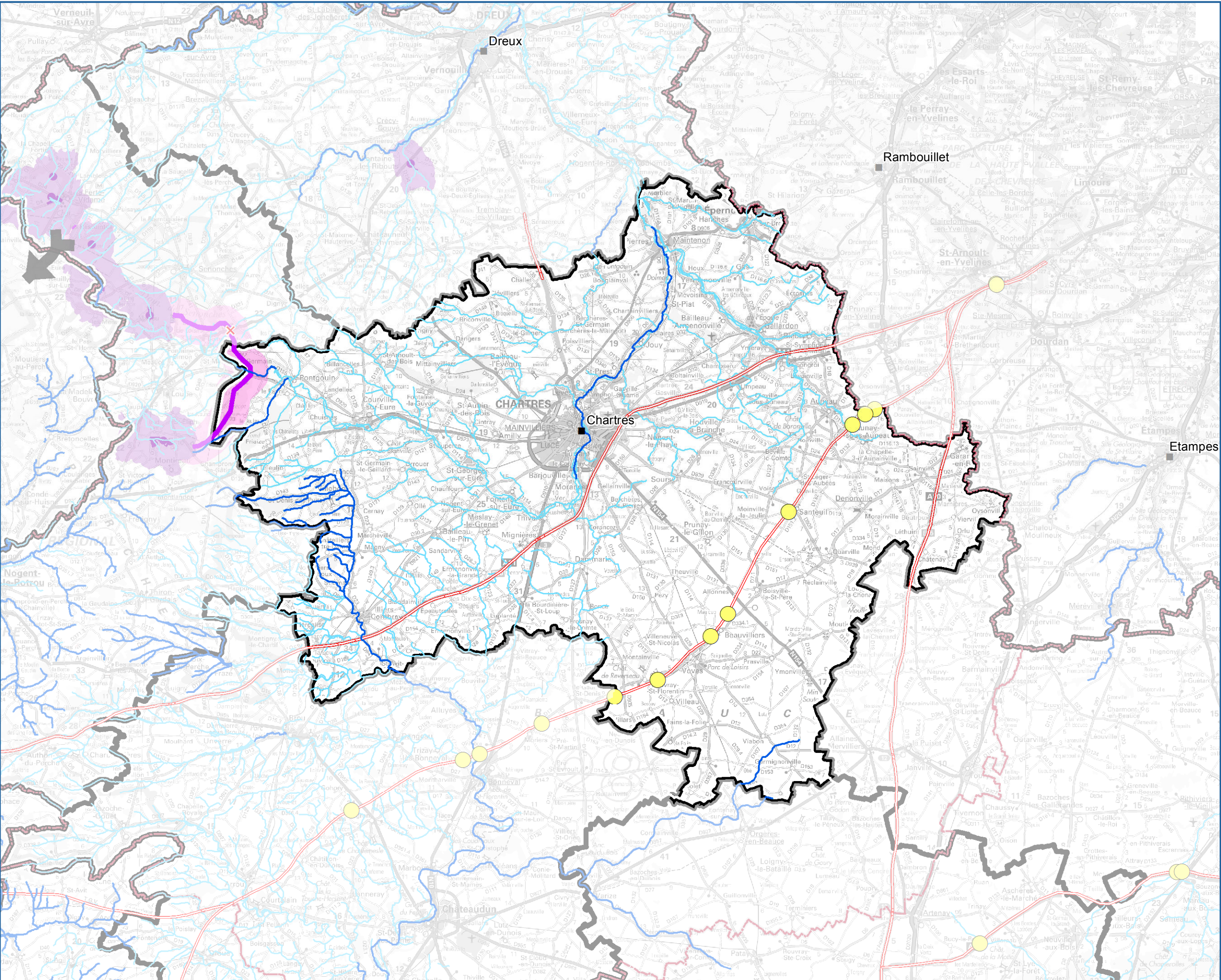
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®



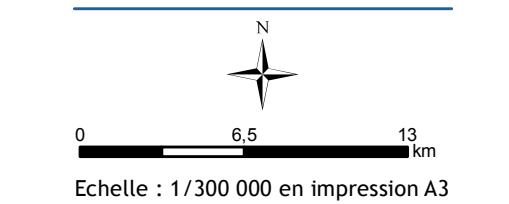
- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
 - Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Moyennement franchissables
 - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
 - Éléments fragmentants majeurs



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

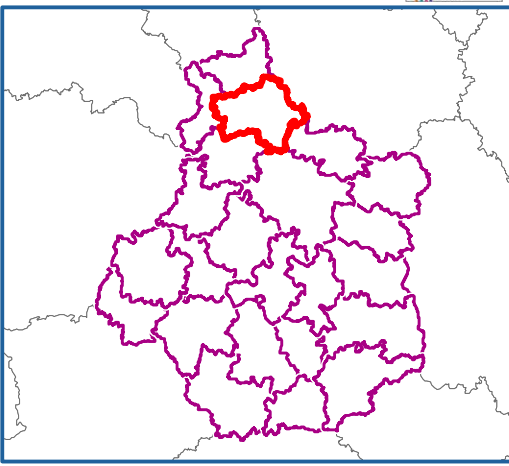
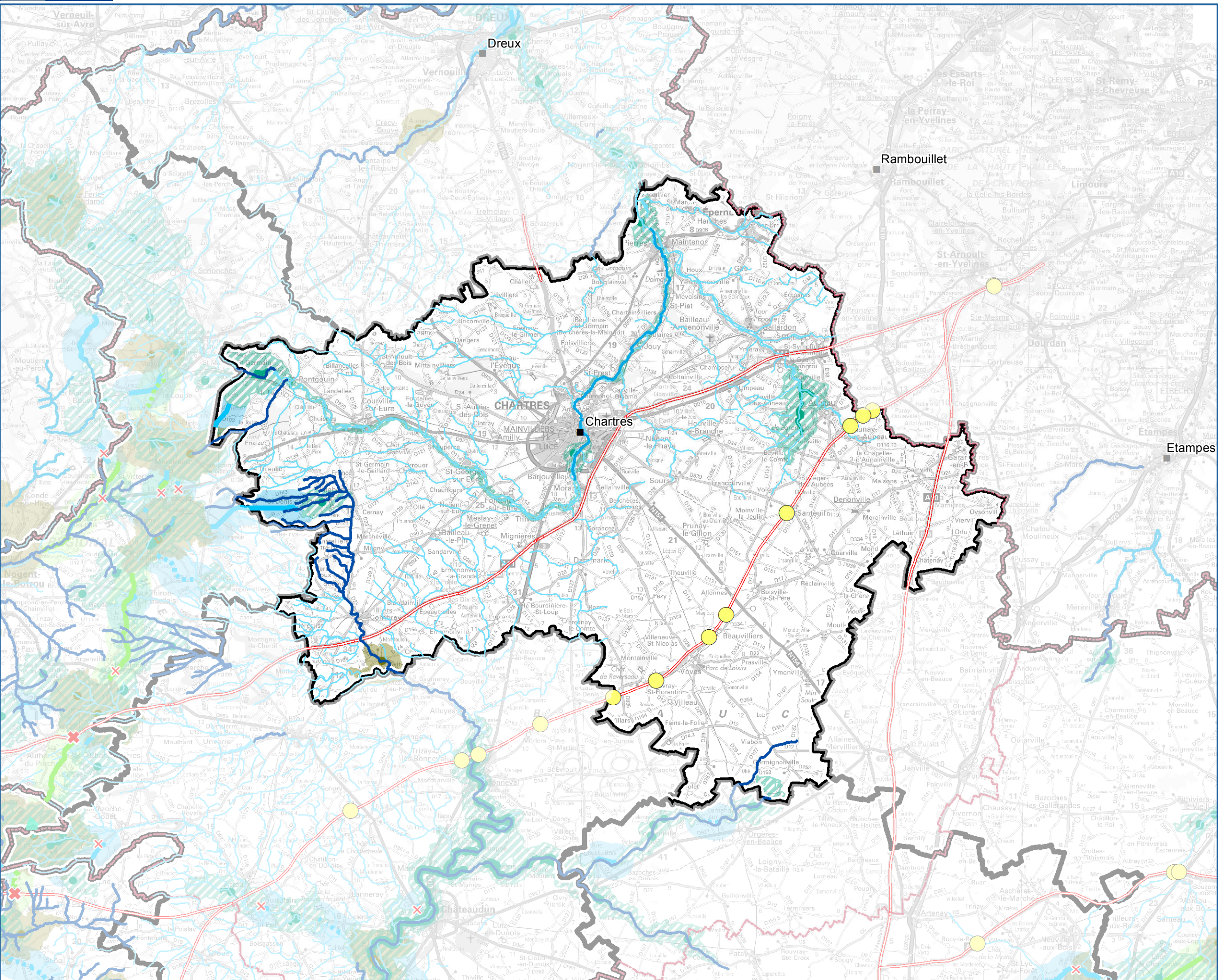


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
- Éléments fragmentants majeurs



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®





■ Bassins de vie ■ Villes principales
--- Départements — Autres cours d'eau

Sous-trame des cours d'eau
— Cours d'eau classés Liste 1
— Cours d'eau classés Liste 2
— Tronçons complémentaires

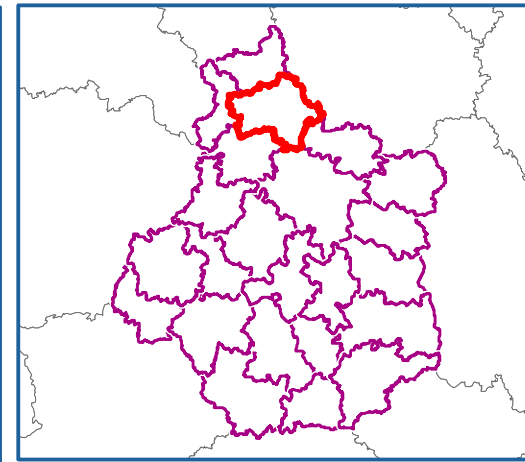
Sous-trame des milieux humides
■ Réservoirs de biodiversité
▨ Zones de corridors diffus à préciser localement
▨ Corridors écologiques potentiels à préserver
▨ Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
➡ Corridors interrégionaux

Sous-trame des milieux prairiaux
■ Réservoirs de biodiversité
▨ Zones de corridors diffus à préciser localement
▨ Corridors écologiques potentiels à préserver
▨ Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Éléments reconnectants
● Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres
✗ Difficilement franchissables
✗ Moyennement franchissables
— Éléments fragmentants majeurs

N
0 6,5 13 km
Echelle : 1/300 000 en impression A3



- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Éléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours

Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires

- Fonctionnalité
- Elevée
 - Moyenne
 - Faible

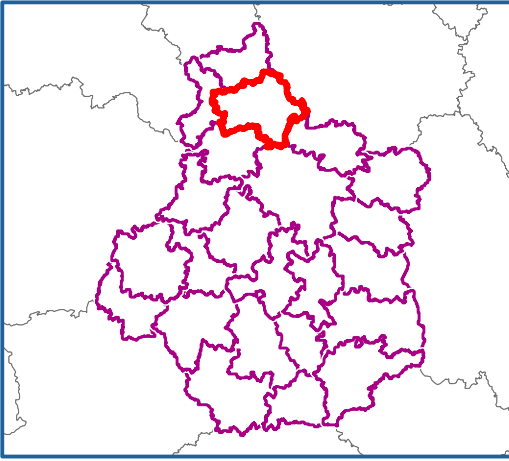
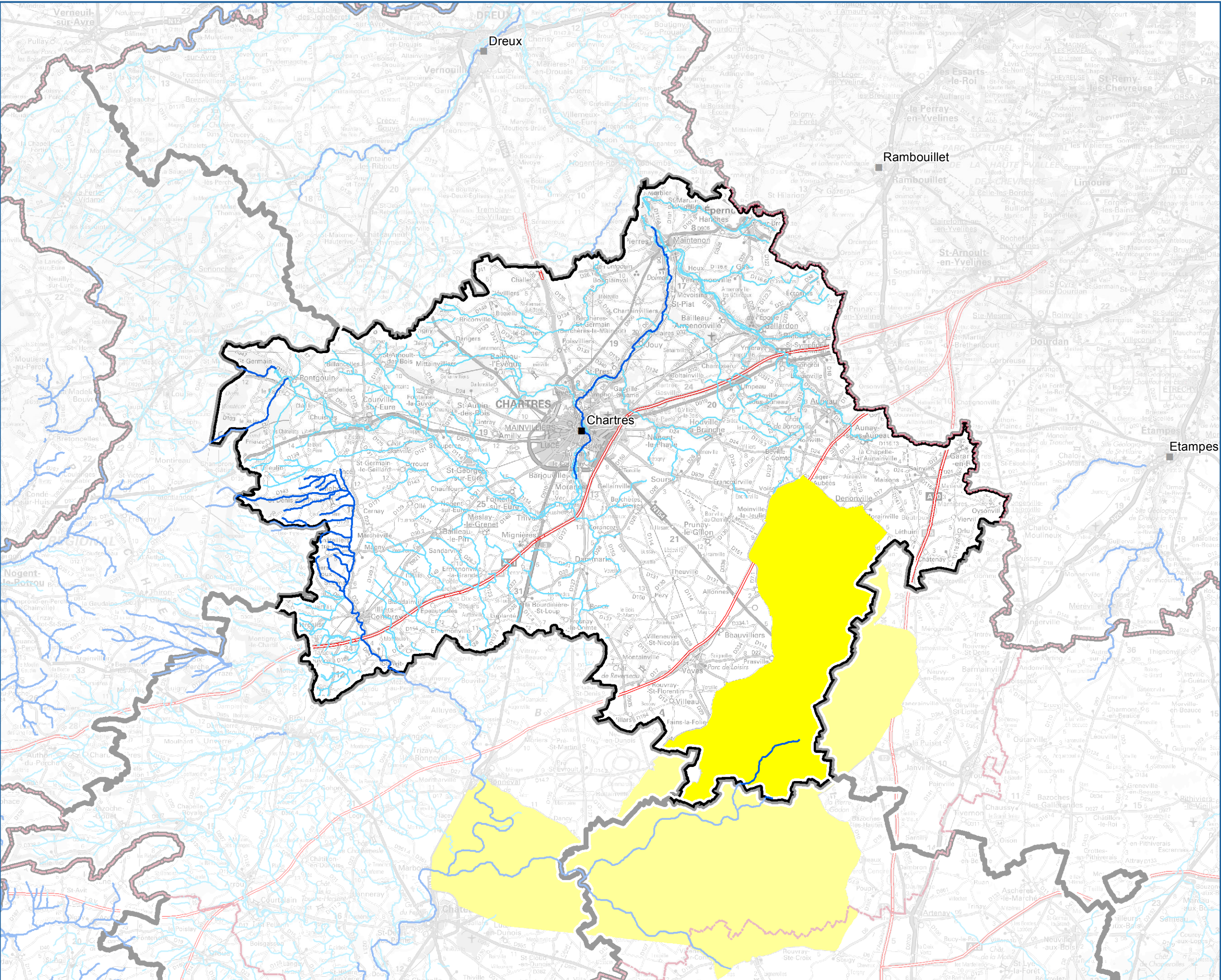


Echelle : 1/300 000 en impression A3

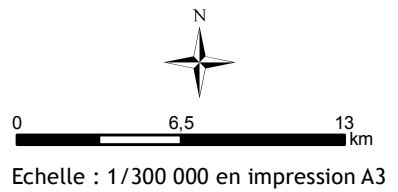
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013





- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des espaces cultivés**
- Réservoirs de biodiversité



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013



